

Argent de la recherche, agent de la recherche : ce quatrième numéro est consacré aux arcanes financières de la production des connaissances. La problématique de l'argent ne se restreint pas au seul domaine des politiques de la recherche ; elle concerne également le statut du chercheur et son inscription dans le marché du travail, l'autonomisation - toute relative - de l'expert scientifique, le système de formation des chercheurs, la politique de la relève, les facteurs de sélection à l'œuvre, la rationalité économique et l'idéal du désintéressement, l'inévitable tension entre engagement et distanciation du chercheur ou l'inégale valorisation de ses activités.

Pourtant, force est de constater que les analyses des coulisses du financement de la recherche sont plutôt rares. Comme si, bien que personne ne nie l'importance des modalités d'allocation des ressources comme facteur d'influence de la production des connaissances, cette problématique ne concernait qu'indirectement les chercheurs. L'argent qui est un instrument de pouvoir indéniable et un médiateur primordial des rapports sociaux dans nos sociétés reste le plus souvent un objet caché des sciences sociales. Pourquoi les chercheurs en sciences sociales qui possèdent précisément les outils d'intelligibilité du monde social et des rapports de pouvoir ont-ils tant de réticence à aborder de front la question de l'argent ? Pourquoi ne prennent-ils pas plus souvent cet objet comme un révélateur d'analyse de leur propre champ ? Pourquoi les collaborateurs scientifiques en sciences sociales ne sont-ils pas plus engagés dans le combat pour la cause de la recherche ou la protection des conditions de travail des chercheurs, alors que la possibilité-même d'effectuer une recherche dépend pour beaucoup des modalités de financement ? Ce sont des interrogations comme celles-ci qui ont motivé le choix de ce dossier thématique. Puisque *Carnets de Bord* est une revue de sciences humaines, la réflexion sur le rôle de l'argent sera essentiellement focalisée sur ces disciplines qui, comparativement aux sciences dites exactes, sont aujourd'hui plus qu'hier soumises à la justification épistémologique, politique et économique, de leur raison d'être¹.

Intervenant en amont des connaissances produites, le financement conditionne fortement la manière de chercher (donc de trouver). Cette transaction peut prendre diverses formes et la marge de négociation qui opère entre le financeur et le chercheur est plus ou moins souple. De manière schématique, on a pris l'habitude de différencier la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Si dans le premier cas de figure la question de l'«utilité» des résultats est une donnée secondaire, dans le cas de la recherche appliquée, le financement est étroitement lié aux attentes des mandataires. Jean-Yves Pidoux et Muriel Surdez, par le récit d'une expérience en tant qu'experts, analysent les effets réciproques qui résultent de ce système d'attentes. S'il est vrai que la recherche «commandée» n'interdit pas la réflexion sur l'objet concerné au-delà des frontières requises par le mandat, on ne peut nier les effets contraignants (mais aussi structurants) que les attentes du payeur provoquent sur le traitement d'une problématique.

Du côté de la recherche dite fondamentale, le critère de l'utilité des connaissances produites n'est pas absent. Il semble même se faire de plus en plus pressant. En témoignent les demandes croissantes de la part des bailleurs de fonds adressées aux chercheurs, des demandes en termes de «services rendus à la cité». Si la recherche scientifique est considérée sans grande difficulté par les chercheurs comme une forme légitime de participation civique, la question devient plus délicate lorsque la définition de «services rendus à la cité» souffre d'un certain nombre d'équivoques. A commencer par le risque de l'usage partiel ou déformé de résultats pour cautionner des orientations politiques. Ou encore lorsque *la cité* est, en réalité, le marché financier. A cet égard, rappelons qu'en Suisse la recherche est financée à près de 70 % par le secteur privé et que seul un quart de la production scientifique provient des émoluments de l'Etat.

Par ailleurs, il faudrait s'interroger sur les conséquences de l'encouragement actuel de la recherche orientée qui, sans être discutable en soi, devient problématique lorsqu'il opère au détriment de la recherche fondamentale, c'est-à-dire à tout ce pan de la construction des savoirs susceptible de défendre une perspective libre, réflexive et critique. Les sciences sociales échappent de moins en moins à ce raisonnement généralisé (ultra-libéral) qui passe les activités intellectuelles et leurs produits au crible de la rentabilité économique et juge leur utilité en purs termes de productivité ou d'efficacité à court terme. La perspective historique de Frédéric Joye, qui retrace la position des sciences humaines dans les débuts du Fonds National de la Recherche en Suisse, nous rappelle que les questions de l'utilité de ces disciplines et du financement de la recherche fondamentale ne sont pas nouvelles. Les réponses politico-économiques qui leurs sont apportées -

édito

et leur conséquences sur le paysage scientifique - n'ont toutefois pas de précédent. L'article de Jean Terrier aborde d'ailleurs ce problème par le biais de la restructuration récente de l'Université.

Comme mentionné plus haut, la problématique de l'argent ne se limite pas aux enjeux politiques et économiques de la recherche. Il sera également question dans ce numéro des contraintes, des limites, des tensions éprouvées par le chercheur confronté à des situations de précarité. Si l'argent est le plus souvent obliaté, c'est parce qu'on part de l'idée que l'activité intellectuelle, en soi, ne dépend pas d'une quelconque rétribution financière. Certes. Toutefois, l'insuffisance de ressources ne constitue-t-elle pas une entrave importante à la disponibilité de l'esprit, une disponibilité nécessaire à la recherche intellectuelle ? Il faudrait à ce propos interroger l'amalgame entre *liberté de pensée* et *pensée libérée de préoccupations matérielles*. Cet amalgame est d'autant plus probable dans un milieu où les dimensions pécuniaires sont généralement jugées secondaires. Or les activités à forte connotation intellectuelle et artistique sont effectivement souvent placées dans un régime de vocation, de désintéressement, de détachement. Cependant, dès lors que ces domaines se professionnalisent et que les personnes entrent de fait dans une logique salariale, une certaine tension émerge entre le détachement à l'égard des intérêts économiques et le calcul méritocratique généralisé (« tout travail mérite salaire »). Cette tension est souvent exacerbée chez les jeunes chercheurs qui occupent dans le milieu académique, une position intermédiaire mais néanmoins durable entre un pôle de formation (qui se paie) et un pôle professionnel (qui paie) ; cette position ambivalente les empêche bien souvent de revendiquer des conditions de travail et un salaire décent, ou simplement de mettre en question l'immense hiatus entre les compétences nécessaires, les certifications requises, le coût symbolique élevé pour obtenir ce droit d'entrée dans le champ scientifique et la faiblesse des rémunérations allouées aux activités de recherche.

Comme le soulignent Jacques Coenen-Huther, au cours d'un entretien, et Pierre Verdrager dans son article, si le travail intellectuel n'est pas forcément affecté par une condition matérielle modeste, la précarité de fait et l'instabilité professionnelle durable peuvent véritablement ébranler une vocation. L'état d'incertitude (mon contrat sera-t-il renouvelé ? serais-je engagé ?), le manque de transparence des critères de reconnaissance (la qualité scientifique du travail préside-t-elle réellement les choix et la sélection ?) sont des aspects déstabilisants pour ceux qui ont choisi une voie intellectuelle. Effet le plus sournois du pouvoir : maintenir l'état d'attente sans rien promettre. « Tout particulièrement lorsqu'il s'agit de pouvoirs qui, comme le pouvoir universitaire, reposent grandement sur la croyance du « patient », et qui exercent sur les aspirations et par les aspirations, sur le temps et par le temps, par la maîtrise du temps et du tempo de remplissement des attentes (« il a le temps », « il est jeune » ou « trop jeune », « il peut attendre », comme disent parfois sans autre forme de procès les verdicts universitaires) : art de débouter sans dégoûter, de tenir en haleine sans désespérer »².

Même pour ceux qui estiment que l'argent n'est pas une donnée fondamentale, il est difficile de ne pas se sentir lésé ou indigné par une logique potentiellement arbitraire et confuse qui caractérise les conditions d'engagement et de travail dans le milieu scientifique. Comme ailleurs, on peut légitimement penser que la gratification symbolique (la reconnaissance publique d'un travail) va souvent de pair avec la gratification matérielle, statutaire. Le milieu intellectuel serait-il une exception à la règle ?

Le comité de rédaction

¹ En témoigne l'ouvrage publié sous la direction de B. Lahire (2002), *A quoi sert la sociologie, La découverte, Paris*.

² P. Bourdieu (1997), *Méditations pascaliennes, Seuil, Paris, p. 270-271*.